



Commune de Vandoeuvres

Demande d'autorisation de pose de miroir

A adresser à la Police Municipale,
Route de Vandoeuvres 104, 1253 Vandoeuvres Tel: 022 750 97 35

Emplacement du Miroir :

Rue/chemin :

No

Plan de situation : OUI

Domaine : DP Parcelle privée

Photomontage : OUI NON

Support du miroir :

Miroir sur un support propre

Miroir sur mât existant

éclairage

signalisation

autre

Autre:

Type de miroir :

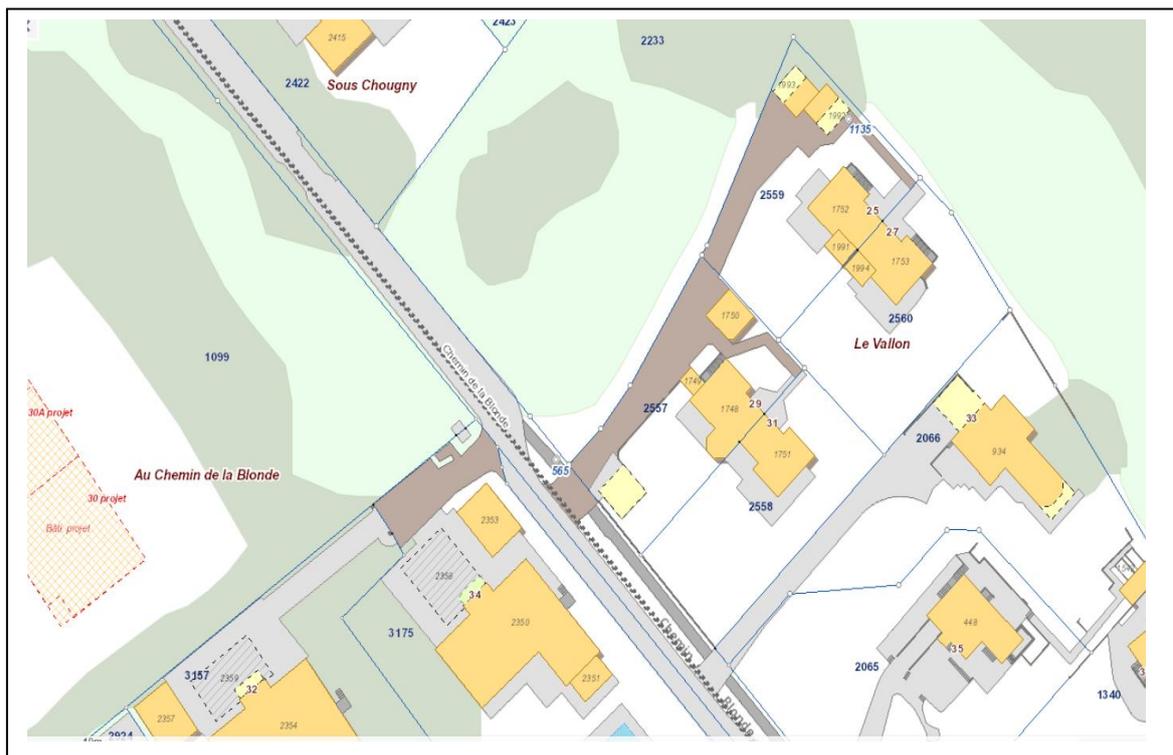
Simple

Double

Rond

Carré

Autre:





Commune de Vandoeuvres

Demanderesse et propriétaire du miroir : _____

Nom, prénom :

Adresse :

Tél.E-mail :

Lieu et date:

Signature de la demanderesse :

Propriétaire de la parcelle privée : _____

Nom, prénom ou société :

Adresse :

Tél. :E-mail :

La demanderesse s'engage et a pris note que le propriétaire de la parcelle concernée doit lui délivrer une autorisation. N'engage pas la responsabilité de la Commune de Vandoeuvres.

Lieu et date :

Signature de la demanderesse

Remarques :

A la charge de la demanderesse :

1. Frais d'achat et d'installation du miroir
2. Entretien du miroir
3. Emolument d'autorisation: Frs 100.-

Préavis et décision de l'autorité : _____

Préavis : Police municipale : Favorable Défavorable

Si défavorable = justifications :

Décision de l'Exécutif:

OUI, autorisation délivrée NON, autorisation non délivrée

Si NON = justifications :

Décision lors de la séance l'Exécutif du :

Signature du – de la Secrétaire général –e

Bases légale

Règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière

(RaLCR) https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/rsg_h1_05p01.html